



La Regrippière

DEL- 2024 - 079

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 14  
Votants : 16

**OBJET :**

DEMANDE DE  
DOTATION DE  
SOUTIEN A  
L'INVESTISSEMENT  
LOCAL POUR LA  
CREATION D'UN  
TERRAIN DE TENNIS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 12 décembre  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2024

**PRÉSENTS :** M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M  
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme  
BARON A, M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme  
FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M SOURISSEAU B.,  
M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

**EXCUSÉS :** M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M BAUDRY M.,  
Mme PASQUEREAU C.,

**POUVOIRS :**

Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU C.  
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M EVIN P.

**SECRETAIRE :** M SOURISSEAU B.

Plusieurs devis ont été réalisées pour la création d'un terrain de tennis afin de remplacer celui qui a été enlever suite à la création de la nouvelle périscolaire.

L'estimation de travaux s'élève à **74 707 € HT.**

Il est ensuite donné lecture d'une dotation possible, à savoir :

- Une Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 20%

Ce projet sera financé par les dotations obtenues, et par autofinancement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des coûts et financement, à l'unanimité :

- **APPROUVE** LE PROJET tel qu'il est présenté,
- **CHARGE** le Maire pour solliciter la subvention auprès de la Préfecture pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local)
- **MANDATE** le Maire ou son adjoint délégué pour l'envoi du dossier correspondant, Et signature des pièces.

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le 16 DEC. 2024

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 16 DEC. 2024

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,  
Pascal EVIN

